

Niederhausbergen, le village où il fait bon vivre

1^{ère} commune d'Alsace et 23^{ème} commune de France

classement établi sur 31 000 communes de moins de 2 000 habitants





2021 année Covid, mais année aboutie
au service de nos habitants

LA VIE COMMUNALE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Les années se suivent et se ressemblent, ou presque. La seule différence tient dans l'absence de confinement global. La COVID-19 perturbe nos activités, perturbe notre vie, perturbe notre quotidien et perturbe notre lien social. Elle perturbe aussi nos projets communaux. Ainsi la Fête des Aînés et les Vœux du Maire ont une nouvelle fois dû être annulés. Nous sommes tous d'accord : ces moments nous manquent car ils sont essentiels et appréciés.

Mais je reste résolument positif et je continuerai avec mes élus de vous proposer beaucoup d'évènements et d'animations pour 2022. Même si l'incertitude est pesante, et que le travail à effectuer reste le même, pour finalement devoir tout annuler au dernier moment. Car je ne peux me résoudre à être attentiste !

Nous avons mis en œuvre les projets autour de la santé, du développement durable et des services de proximité, essentiels à votre bien-être et à votre confort de vie.

• **Installation de purificateurs d'air** dans toutes les salles de notre école et de notre périscolaire.

Nous devons anticiper ce mouvement de fond qui allait venir un jour ou l'autre. Or les revendications des grèves nationales des enseignants du 13 janvier 2022 ont porté entre autres sur ce sujet.

Cela a été fait à Niederhausbergen dès la rentrée de septembre 2021 ; mon rôle de maire est d'anticiper et de ne pas attendre la vision administrative d'un Etat trop centralisé.

• **Création d'une Zone de Non-Traitement autour de toute la commune.** Avec le monde agricole qui a su se montrer attentif et volontaire, un accord majeur et unique a été trouvé pour une mise en œuvre au printemps prochain.

• **Création de jardins potagers** qui bénéficieront aux concitoyens intéressés par cette activité.

• **Installation d'un 4^{ème} collecteur de déchets** destiné à agrandir la capacité de collecte et éviter les dépôts sauvages.

• **Nouvel éclairage à Leds des quartiers Est de la commune.**

• **Installation de la 1^{ère} borne électrique,** sur le parking du jardin des Coteaux.

• **Aide de 100 € pour l'acquisition d'un vélo.**

• **Distribution gratuite de la carte Atout Voir à tous nos jeunes âgés de 12 à 17 ans,** afin de faciliter l'accès à la culture et au divertissement.

• **Réalisation en moins de 24 mois du lotissement communal Langenthal,** projet de création par la mairie de 8 lots destinés à accueillir des maisons individuelles au nord de l'Espace Nieder'.

• **Décision de justice rendue par la cour administrative d'appel de Nancy en juillet 2021** de débouter les requérants contre la DUP du préfet de 2017, qui ouvre enfin la voie aux Terres du Sud, projet unique et essentiel au développement urbain maîtrisé de notre commune.



NIEDERHAUSBERGEN, LA COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE



1^{ère} commune d'Alsace et 23^{ème} de France parmi les 31000 communes de moins de 2000 habitants, Niederhausbergen est une nouvelle fois récompensée par le palmarès de l'association des villes et villages de France où il fait bon vivre. C'est une vraie fierté renouvelée depuis 3 années, date de création de ce palmarès. 30^{ème} en 2020, 28^{ème} en 2021 et désormais 23^{ème} en 2022, notre classement est validé année après année. Il faut surtout comprendre que toutes les 34 827 communes de France sont passées au crible de 187 critères INSEE et de qualité de vie, de sécurité, de santé, de commerces, de transports et bien sûr d'éducation et de loisirs mais aussi de solidarité et d'attractivité immobilière.

Un tout qui caractérise bien notre village, et le travail accompli depuis 2008 qui a permis de faire de Niederhausbergen un village dans la ville, dans son écrin naturel.

Nous prenons ce palmarès comme un cadeau inattendu pour tous nos concitoyens, quand on sait que toutes les communes de France ont été notées.

C'est exceptionnel car inattendu à un tel niveau.

Profitons-en pleinement, même si nous devons un jour être dépassés par d'autres communes qui font plein d'efforts aussi pour leurs habitants.

Le TOP 500 des villes et villages de France où il fait bon vivre a été publié le dimanche 30 janvier 2022 en partenariat avec le JDD.

Label Grand Est de la commune sportive : notre commune récompensée.



La région Grand Est a attribué en décembre 2021, le label de ville sportive à Niederhausbergen.

La cérémonie de remise officielle de ce Label prévue à cette date, a été reportée pour les raisons sanitaires que vous connaissez.

Les équipements sportifs, les pistes cyclables, les terrains de jeux, autant de critères retenus qui nous valent ce label de ville sportive.

2022 démarrage des projets structurants enfin rendu possible

Pour mener à bien nos grands projets, il faut avant d'investir, avoir une vision claire des finances communales pour les années à venir.

Car nos budgets et notre capacité financière d'investir dépendent des recettes fiscales futures nouvelles de notre commune.

Or le projet des Terres du Sud, sans cesse différé depuis 2014, est indispensable pour accroître nos recettes.

Avec les jugements rendus dont le dernier, ce 10 février 2022, qui rejette les recours et fige définitivement le prix, nous pouvons désormais envisager de commencer à investir dans nos projets au service de la population et de notre collectivité dès cette année 2022.

Les grands projets du mandat :

Restauration scolaire, périscolaire, bibliothèque, une nouvelle salle de classe, mairie, atelier municipal, éclairage public, verront finaliser les études et nous démarrerons les premiers projets en 2022 dont les réalisations s'égraineront jusqu'en 2026.

Les projets 2022 :

• **Accueil des 8 familles du Langenthal.**

• **Ouverture de 15 jardins potagers.**

• **Ensemencement des prairies fleuries et luzerne dans les zones de non-traitement.**

• **Evolution majeure de la collecte des déchets par l'EMS (biodéchets et tarification au volume). Nous serons commune test.**

• **Le plein d'animations pour vous : retrouvez le calendrier municipal complété par celui des associations en pages intérieures.**

Niederhausbergen, 1^{er} village d'Alsace où il fait bon vivre, n'est pas le fruit du hasard, mais d'une volonté de faire pour nos habitants.

Très cordialement,

votre Maire, Jean Luc Herzog

retour sur nos...
**RÉALISATIONS
2021**



INSTALLATION DE PURIFICATEURS D'AIR
dans toutes les salles de notre école et de notre
périscolaire pour protéger la santé de nos enfants.



**CONVENTION DE ZONES
DE NON-TRAITEMENT**

autour de toute la commune avec le monde
agricole qui a su se montrer attentif et volontaire.



FUTURS JARDINS POTAGERS

qui bénéficieront à nos concitoyens intéressés
par cette activité.



**INSTALLATION D'UN 4^{ÈME}
COLLECTEUR DE DÉCHETS**

destiné à agrandir la capacité de collecte
et éviter les dépôts sauvages.



NOUVEL ÉCLAIRAGE À LEDS

plus efficace et plus économe d'énergie,
dans nos quartiers Est (rues des Fleurs,
des Dahlias, des Roses, des Balisiers, des Jardins,
des Tulipes, du Nord et enfin rue Neuve).



**INSTALLATION DE LA 1^{ÈRE} BORNE
ÉLECTRIQUE DE RECHARGEMENT DE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES**
sur le parking du jardin des Coteaux.



**AIDE DE 100 € POUR L'ACQUISITION
D'UN VÉLO CLASSIQUE
OU ÉLECTRIQUE**
pour favoriser les déplacements doux
dans notre village et vers l'Eurométropole.



**DISTRIBUTION GRATUITE DE LA CARTE
ATOUT VOIR À TOUS NOS JEUNES
ÂGÉS DE 12 À 17 ANS**
pour faciliter l'accès à la culture et au divertissement.



**RÉALISATION EN MOINS DE 24 MOIS
DU LOTISSEMENT COMMUNAL
LANGENTHAL**
projet de création par la mairie de 8 lots destinés
à accueillir des maisons individuelles au Nord de
l'Espace Nieder*. Pour des habitants en attente
depuis trop longtemps des Terres du Sud.

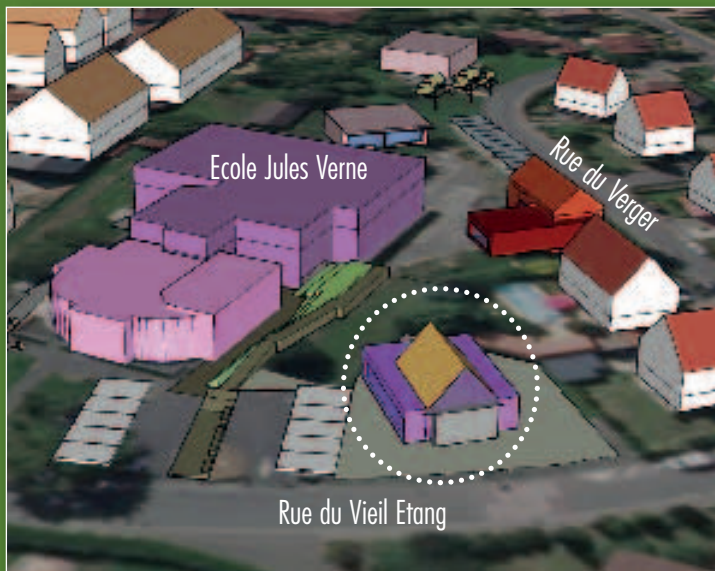


**DÉCISION DE JUSTICE RENDUE
PAR LA COUR D'APPEL DE NANCY
EN JUILLET 2021**
de débouter les requérants contre la DUP
du préfet de 2017, qui ouvre enfin la voie
aux Terres du Sud, projet unique et essentiel au
développement urbain maîtrisé de notre commune.



**FLEX'HOP : MISE EN ŒUVRE
DU TRANSPORT À LA DEMANDE
PAR L'EUROMÉTROPOLE**
pour compléter l'offre de déplacements en bus.

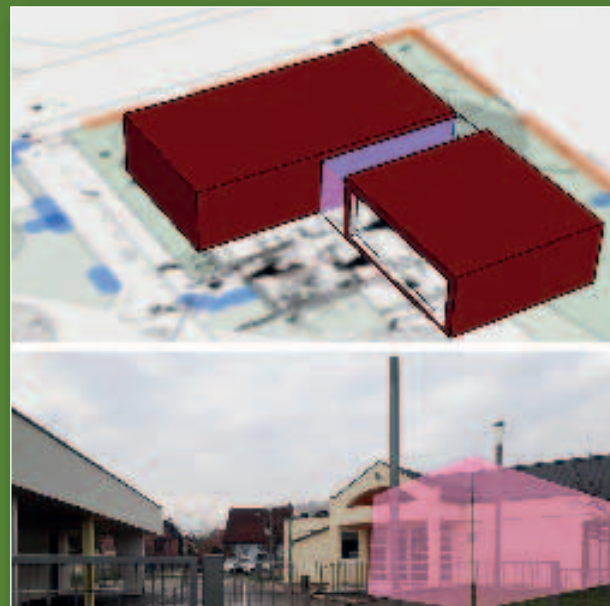
nos projets... 2022 - 2026



Projet non contractuel : schéma d'intention

FUTURE BIBLIOTHÈQUE

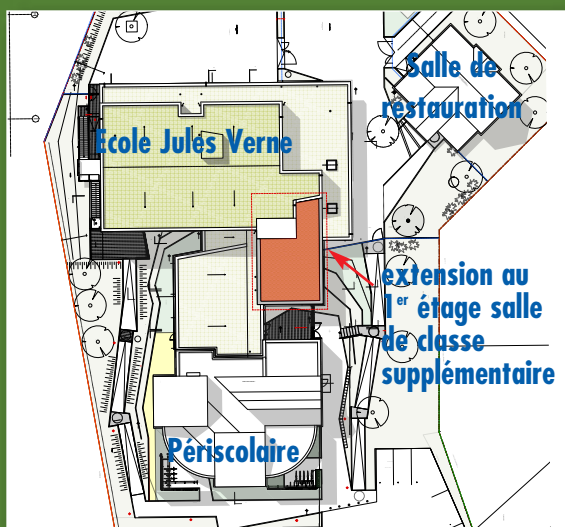
Les locaux du Crédit Mutuel seront transformés en un nouvel espace de bibliothèque. Nous répondrons ainsi au beau succès de notre bibliothèque et à notre souhait de libérer de l'espace au profit de plus de capacité d'accueil de notre structure périscolaire.



Extension de la Restauration Scolaire - schéma d'intention

RESTAURATION PÉRISCOLAIRE

La plus grande fréquentation du périscolaire par les enfants de la commune et les nouvelles normes sanitaires liées au Covid-19 qui exigent davantage d'espace de circulation, nous incitent à repenser nos locaux de restauration. Un agrandissement des locaux s'avère nécessaire.



Construction à l'étage de la nouvelle salle de classe.

UNE SALLE DE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

Notre école a été conçue de manière à pouvoir être agrandie facilement. Nous devons désormais anticiper la venue des habitants des Terres du Sud à l'horizon 2025.



NOUVEL ATELIER MUNICIPAL

La commune n'a jamais eu d'atelier municipal digne de ce nom et seul l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers a pu être aménagé de manière précaire en atelier. Nous allons donc aménager une surface dédiée en atelier municipal dans la continuité de l'Espace Nieder', construction rendue possible car prévue dans l'architecture de départ de notre salle de sports.



RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Les locaux de la mairie ne correspondent plus aux normes thermiques et nous devons mieux organiser l'espace de travail et d'accueil de nos agents territoriaux.



ÉCLAIRAGE PUBLIC DU HAMEAU ET DES AXES PRINCIPAUX

Nous envisageons de terminer l'éclairage Leds des rues non encore équipées.

2022

2022 SERA AUSSI L'ANNÉE DE :

- L'ouverture des jardins potagers
- L'ensemencement des prairies fleuries et luzerne dans les zones de non-traitement
- La collecte des déchets : installation de collecteurs de biodéchets et tarification au volume
- L'accueil des 8 familles au Langenthal
- L'aménagement des Terres du Sud
- Le plein d'animations pour vous

ÉVOLUTION DE LA COL

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À NIEDERHAUSBERGEN DÈS CE PRINTEMPS

La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Niederhausbergen se fera par étape au courant du printemps 2022.


Courant des mois d'avril-mai, distribution à chaque foyer d'un bio-seau (petite poubelle de 10 litres adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans votre commune.

Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bio-seaux. Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent qu'un 1m² au sol pour une hauteur d'1m30. Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte.

Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous.

La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.



 : emplacements des abri-bacs à déchets alimentaire

PRINCIPE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Illustration Welcome Byzance

ET SI JE COMPOSTE DÉJÀ ?



PAS QUESTION D'ABANDONNER LE COMPOSTAGE QUI PERMET DE VALORISER CHEZ VOUS CERTAINS DÉCHETS EN UN COMPOST UTILE POUR VOS PLANTES.

Vous pourrez utiliser votre bio-seau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.

LECTE DES DÉCHETS

LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE À L'AUTOMNE

Afin d'inciter à des pratiques vertueuses de réduction et de tri des déchets, et d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée de réduire de moitié la poubelle d'ordures ménagères à l'horizon 2030, l'Eurométropole de Strasbourg va tester un nouveau dispositif, à titre expérimental et indicatif : la tarification écoresponsable. Le territoire pilote va concerner près de 35 000 habitants dont Niederhausbergen. L'objectif : réduire le volume de son bac pour réduire au maximum le montant de la part incitative sur sa facture ! En effet, dans cette expérimentation pédagogique, 20 à 30% de la taxe dépendra du volume du bac d'ordures ménagères qui vous sera proposé. Ainsi, pour la commune de Niederhausbergen, les enquêtes en porte à porte pour définir les volumes des bacs sont prévues dès le mois de septembre 2022.

Le prochain Nieder'Infos, début juillet, vous détaillera les modalités de cette mise en place.

L'expérimentation de cette tarification écoresponsable va durer trois années : une première année pour définir le volume du bac de déchets ménagers nécessaire à votre production de déchets en lien avec nos ambassadeurs et mettre à jour nos fichiers de facturation, une deuxième année et troisième année pour sensibiliser, mesurer et évaluer les effets de ce dispositif.

À l'issue de l'évaluation du dispositif par l'Eurométropole de Strasbourg, si la tarification incitative se révèle adaptée et efficace pour réduire et valoriser ses déchets, il sera envisagé un déploiement pour l'ensemble des 33 communes.

RÉDUIRE

C'EST LA BASE, PARCE QUE LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Une consommation raisonnée, le choix de produits moins emballés et qui ont une plus grande durée de vie, la limitation des produits nocifs, la minoration des doses indiquées, la recherche quotidienne d'alternatives aux produits jetables, la consommation de produits en vrac, cuisiner malin pour limiter le gaspillage alimentaire... les idées ne manquent pas pour **mettre votre poubelle à la diète**.

RECYCLER

BIEN TRIÉ, LE DÉCHET DEVIENT UNE RESSOURCE PRÊTE POUR UN NOUVEAU CYCLE DE PRODUCTION.

Le premier recyclage est celui que vous pouvez réaliser vous-même, chez vous : ce fameux compost qui réduit vertigineusement le contenu de votre poubelle, **complété bientôt à Niederhausbergen par la collecte des déchets alimentaires en bornes spécifiques**. Puis, il y a toutes les filières de recyclages disponibles, des piles aux bouchons en liège, du papier à l'acier en passant par le verre. Recycler, c'est donner une seconde vie à la matière. Il est donc important de respecter les consignes de tri pour recycler un maximum.

RÉUTILISER

TOUT OBJET PEUT AVOIR PLUSIEURS VIES, PLUSIEURS DESTINS.

Il est capable de servir plusieurs fois même s'il est soi-disant jetable, il peut être acheté en commun, se prêter, se louer. Ensuite, il se donne, se revend ou se transforme, trouve un nouvel usage. Et s'il ne fonctionne plus ? On le répare, une fois, deux fois, trois fois ! Pour être capable d'assurer ce long parcours, cet objet aura été bien choisi au départ : simple, robuste et réparable.

MERCI À VOUS POUR VOTRE PARTICIPATION, EN FAVEUR D'UN AVENIR PLUS DURABLE

(source : objectifZ.strasbourg.eu)

Un doute sur le tri ? infos déchets au 03 68 98 51 90

Strasbourg.eu
... Eurométropole

RETOUR À LA SOURCE
CHAIM FORTIER À SA RENDEZ-VOUS
KALINA BODINE RESSUS
objectifZ. A VENIR EN 2022

QUE SE PASSE-T-IL SUR LA M35 ? (EX-A35)

Les mesures appliquées depuis le 23 décembre 2021 pour l'ouverture du Contournement Ouest de Strasbourg ont déjà fait couler beaucoup d'encre. L'absence de signalisation claire pour l'accès gratuit à Strasbourg via l'ancienne A35 est rapidement devenue une source de polémiques sur les réseaux sociaux. Un collectif d'usagers a même saisi le Ministère des transports et la Préfète Josiane Chevalier afin d'obtenir la modification de la signalisation à l'entrée du COS. Et une clarification des panneaux... Pour ne plus tomber dans le panneau du péage !

RETOUR SUR CETTE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Les camions en première ligne !

L'ouverture de l'A355, l'autoroute de contournement à péage, le 17 décembre dernier, a été accompagnée de l'interdiction du trafic de transit des poids lourds de plus de 3,5 tonnes. À moins de charger, décharger, d'être remis ou réparé dans l'agglomération, ces véhicules doivent prendre le contournement, et s'acquitter d'une taxe.



Carte de l'interdiction du transit poids lourds.

Une nouvelle signalétique

Vous allez rencontrer une voie réservée à certains usages : covoiturage, circulation des transports en commun et taxis.



La voie de gauche devient une voie réservée à 150 m.



La voie fléchée est une voie réservée à certains horaires.



Fin de voie réservée.



La voie réservée aux transports en commun, covoiturage (2 personnes à bord minimum) et taxis est désormais active sur la M35, du lundi au vendredi, de 6h à 10h et de 16h à 19h. Elle se trouve sur les sections entrantes, entre La Vigie et la Porte de Schirmeck et entre l'échangeur de Reichstett et la place de Haguenau. Selon l'Eurométropole, elle ne fonctionnera ni les week-ends ni les jours fériés.

QUELLE RÉGLEMENTATION ?

Passer de 90 km/h à 70 km/h en heure de pointe sur les sections entrantes vise à homogénéiser les vitesses, éviter les coups d'accordéon et les risques d'accrochage et ainsi repousser le plus tard possible le moment du ralentissement et de l'embouteillage.

Le passage à 70 km/h de façon permanente dans la portion centrale répond à un autre objectif, celui de faire baisser le bruit pour les riverains.

Et à terme évidemment, faire baisser la pollution, fléau de nos sociétés.

DOUBLE AFFICHAGE, DOUBLE VITESSE

La vitesse passe à 70km/h pour les trois voies des sections entrantes, quand la voie réservée est activée, c'est-à-dire pendant les heures de pointe. Des panneaux sont là pour le rappeler. En dehors de ces horaires, la vitesse maximum reste limitée à 90 km/h. C'est pourquoi les panneaux indiquant 90 km/h sont encore visibles, parfois quelques mètres seulement après ceux indiquant les 70 km/h et les horaires. Attention à ne pas les confondre ! Pour la section centrale entre la place de Haguenau et la Porte de Schirmeck, c'est plus simple car la vitesse maximale autorisée est passée de façon permanente, sept jours sur sept et 365 jours par an, à 70 km/h.

LA ZFE AVANCE A GRAND PAS !

Après avoir été soumis durant de longues années à la pollution liée au trafic automobile, les habitants de l'Eurométropole vont peut-être voir leur quotidien changer.

Au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, qui regroupe 33 communes, la Zone à Faibles Emissions (ZFE) est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. Avec une application effective en 2023.

Pour rappel, la ZFE est un dispositif destiné à faire baisser les émissions de polluants, notamment dans les grandes agglomérations, pour améliorer la qualité de l'air et garantir aux habitants un air qui ne nuise pas à leur santé. Déjà adopté par 231 villes européennes, elle est reconnue comme particulièrement efficace pour réduire

les émissions de polluants provenant du trafic routier, la voiture étant l'une des principales sources de pollution en ville.

COMMENT Y ARRIVER ?

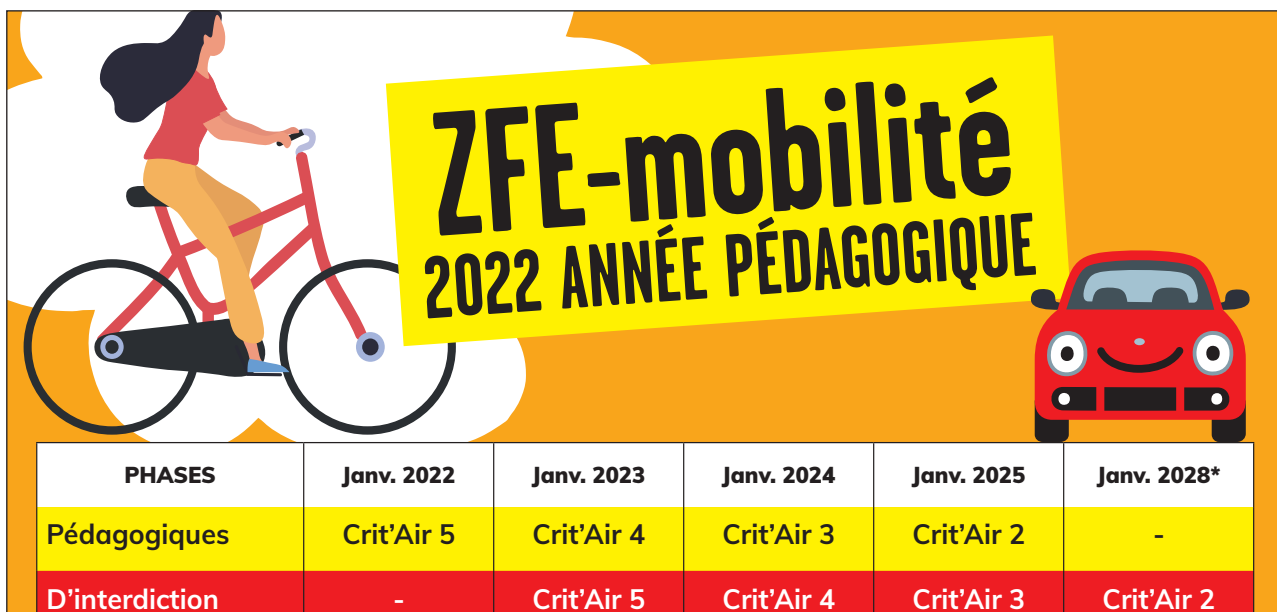
Tout simplement en limitant dans un périmètre défini et de manière permanente, la circulation des véhicules les plus polluants sur la base des vignettes Crit'Air. De manière progressive, les interdictions de circulation vont se voir renforcer afin de n'autoriser que les véhicules les moins polluants à circuler (Crit'Air 1 ou 0).

LES VÉHICULES CONCERNÉS

La ZFE concerne tous les types de véhicules motorisés : les voitures particulières, les véhicules utilitaires légers, les poids lourds, les bus et les cars, de même que les deux et trois-roues motorisées.

LE CALENDRIER DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZFE SUR LE TERRITOIRE DE L'EMS

La phase pédagogique actuelle permet de prendre conscience de la situation sans sanctions. Concrètement, les véhicules Crit'Air 5 et sans Crit'Air seront interdits à compter du 1^{er} janvier 2023. Toute l'année 2022 sera donc dédiée à faire de la pédagogie pour faire évoluer les comportements et tendre vers cette interdiction.



UN GUIDE PRATIQUE ET DES CONSEILS

Toujours dans cette visée pédagogique, un guide pratique a été distribué par l'Eurométropole pour comprendre les enjeux en présence. Parallèlement, les habitants et professionnels souhaitant engager une démarche de changement de mobilité ou de changement de véhicule pourront solliciter un conseil en mobilité personnalisé auprès de l'Agence du Climat au 03 69 24 82 82 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi jusqu'à 12h) ou sur agenceduclimat-strasbourg.eu/contact

RAPPEL DES VIGNETTES CRIT'AIR

Pour circuler dans une ZFE-mobilité vous devrez obligatoirement avoir une vignette sur le pare-brise. Pour obtenir son certificat, rien de plus simple.

Par internet : www.certificat-air.gouv.fr/demande

Par courrier : téléchargez le formulaire "demande de certificat qualité de l'air pour les particuliers". Remplissez le formulaire et joignez un règlement de 3,67 € par véhicule (1 formulaire par véhicule). Envoyez le tout à : Service de délivrance des certificats qualité de l'air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex.

LES AIDES FINANCIÈRES PRÉVUES

L'Eurométropole prévoit une enveloppe de 50 millions d'euros d'aides aux particuliers et aux professionnels pour les accompagner dans la mise en place de la ZFE. Les aides se scindent en deux grandes catégories : une aide aux mobilités alternatives à la voiture individuelle et des aides à la conversion automobile, complémentaires aux aides de l'Etat.

Pour vous renseigner sur l'impact de la ZFE sur vos déplacements, les aides à la conversion de véhicule, les alternatives de mobilité possibles ou toute autre question que vous vous posez : zfe@strasbourg.eu - Numéro vert 0 800 100 267

LE POTAGER À PORTÉE DE MAIN

La Mairie a décidé d'aménager 15 jardins familiaux qui seront mis à la disposition des habitants du village sur une parcelle privée communale au cœur du village (entre l'église et la rue de Haldenbourg).

Des travaux ont été effectués du 24 janvier au 4 février pour raccorder en eau potable la parcelle et aménager un chemin central permettant d'accéder aux différents jardins. Les outils de jardinage achetés par la commune seront mutualisés et entreposés dans une cabane de jardin aménagée à cet effet. La parcelle comprend aussi des arbres fruitiers.

Ces jardins seront proposés aux habitants à partir de fin février.



Bibliothèque



UNE NOUVEAUTÉ EN 2022

Le Nautilus met à votre disposition la consultation de son catalogue de livres par l'intermédiaire de votre carte de lecteur ou du mail : www.bibliotheque-niederhausbergen.fr ou du QR code ci-dessous.



A ce propos, des nouveautés sont disponibles depuis début janvier 2022 (une nouveauté par lecteur pour 10 ou 14 jours selon le format). Soyez curieux et venez en lire quelques-unes !

Des interactions se font, 2 à 3 fois par mois, avec les classes de l'École Jules Verne et leurs enseignants (le jeudi après-midi) ; avant les vacances de Noël, nous avons récompensé les enfants qui avaient fait ou essayé de faire un résumé d'une de leur dernière lecture.

COLLECTE DES SAPINS

Ce sont plus de 310 sapins, soit 2 bennes complètes, qui ont été collectées ce samedi 18 janvier par la commune !

Grâce à notre agent communal et à nos pompiers qui ont proposé des boissons chaudes, tout s'est passé dans la bonne humeur et nos sapins sont partis au Rohrschollen pour une deuxième vie...

Transformés en compost, ils iront enrichir les sols des plantations de l'Eurométropole et qui sait, peut-être votre jardin : vous pouvez en effet acheter du compost utilisable en culture biologique et produit localement, directement sur le site de production :



Action sociale

BANQUE ALIMENTAIRE



Banque Alimentaire
du Bas-Rhin

37^{ème} collecte de la banque alimentaire du Bas-Rhin

En un week end, 280 tonnes, 5000 bénévoles...

La commune de **Niederhausbergen**, à la salle Nemo de l'École Jules Verne, a participé à cet effort national et **198 kilos** ont été récoltés, bel effort de solidarité ! Merci aux donateurs qui se sont déplacés en cette matinée pluvieuse du 27 novembre 2021 qui ont été accueillis par nos élus.

Si vous souhaitez poursuivre cet engagement, vous pouvez contacter la Banque Alimentaire du Bas-Rhin © 03 88 40 30 40 ou ba67@banquealimentaire.org



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021

Le défilé de la fanfare solennelle des Highland Dragoons Pipe Band, le discours du Maire, l'hymne national chanté par nos écoliers, la présence des pompiers en grande tenue et du porte drapeau du Souvenir Français, le dépôt des gerbes sur les monuments aux morts... toujours émouvant. La cérémonie du 11 novembre a célébré la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

Les voix de nos enfants qui chantent la Marseillaise nous encouragent à perpétuer ces célébrations, pour ne pas oublier le sacrifice de nos soldats et de ceux qui sont morts pour la France.





VISITE DE L'EXPOSITION SUR LA MARSEILLAISE

Lors du Conseil Municipal des Enfants du 23 novembre dernier, plusieurs sujets ont été évoqués tels que le respect de la propreté (déchets en tout genre et à tout endroit), du code de la route (stationnement, vitesse,...) ou encore les valeurs de la république et de notre Hymne National.

Les enfants ont été acteurs de notre Hymne en le chantant lors de la cérémonie du 11 novembre.

D'abord conçue comme chant de guerre pour l'Armée du Rhin à Strasbourg en 1792 avant de devenir l'hymne national français en

1879, La Marseillaise est un chant révolutionnaire qui a connu plusieurs prospérités et une exposition lui est consacrée.

Il était donc intéressant d'aller visiter cette exposition temporaire tenue au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg le mercredi 2 février dernier.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants, accompagnés par M. le Maire et deux adjointes ont apprécié cette visite et sont devenus incollables sur la création de notre hymne national...





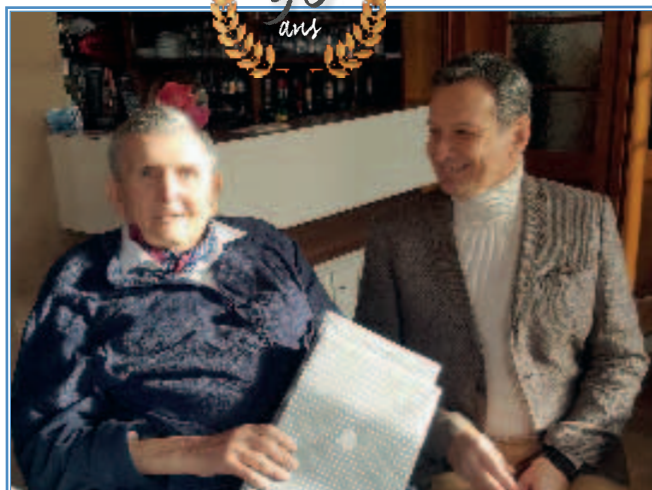
Le 29 octobre 2021, M. Jean GRAFF a fêté ses 80 ans



Le 22 novembre 2021, M. Gérard SPEISSER a fêté ses 80 ans



Le 29 décembre 2021, M. Bernard HOENEN a fêté ses 80 ans



Le 9 janvier 2022, M. Jean-Charles BRUCKMANN a fêté ses 90 ans



Le 1^{er} décembre 2021, Mme Frieda et M. Alfred HOFFER ont fêté leurs Noces de Diamant



Le 23 décembre 2021, Mme Astride et M. Arthur DE BRITO ont fêté leurs Noces d'Or

80
ans



Le 8 décembre 2021, M. Jean NEST
a fêté ses 80 ans

80
ans



Le 23 décembre 2021, Mme Christiane VERGEAU
a fêté ses 80 ans.

80
ans



Le 29 janvier 2022, Madame Christiane NEST
a fêté ses 80 ans

Etat civil

Naissances

5 décembre 2021

Lyvia BRULÉ

6 janvier 2022

Amandin TIKONOFF HUBER

Mariage

29 janvier 2022

Michel SCHUMACHER et Anne LE BERRE

12 février 2022

Jean-Yves DIETENBECK et Murielle HESCHUNG

Décès

4 novembre 2021

Germaine ECK épouse GUTERL

6 novembre 2021

Lupe LLICA SANCHEZ épouse LINDER

17 janvier 2022

Gertrude BOESENBACHER épouse GAUTHEROT

27 janvier 2022

Jeannot SCHAER-REBSTOCK

Noces de
Diamant



Le 6 janvier 2022,
Mme Monique et M. Jean-Paul BARTHEL
ont fêté leurs Noces de Diamant

LA VIE



EN BLEU...



... Merci Daniel Lambert



MARCHE ET MA



MES AMIS, QUEL SUCCÈS !

ils étaient des centaines à vouloir connaître mon histoire dans les Vosges de la Nintérieure. Parce que j'avais dû quitter la Nalsace pour suivre Nasterix et Nefflix, son toutou... suite à l'invasion de la Gaule de la Ninterieure par le nempereur Jules César...

Alors les plus curieux, les enfants, ont entraînés leurs parents dans cette ballade villageoise contée, à la lueur des lampions, sur un parcours jalonné de 5 étapes pour arriver en dansant sur le parvis de l'Espace Nieder', là où petits et grands ont pu flâner dans les allées de notre marché de Noël et se restaurer d'une bonne choucroute après avoir grignoté un maenele !



aux flambeaux RCHÉ DE NOËL

Merci à nos élus organisateurs qui décorent les 5 chalets, merci à notre auteur Roland Perret, aux conteurs de la Compagnie La Dorée, à l'Association des amis de l'École de Nieder, aux fourneaux et au bar, à nos amis du Dance Swing Club pour leur prestation toujours hilarante. Merci à nos artisans et artistes exposants, et à tous les bénévoles qui ont œuvré en amont pour faire de cette soirée unique une réussite joyeuse, chaleureuse et conviviale... malgré le respect strict des règles sanitaires en vigueur !



Programme des MANIFESTATIONS

2022

JANVIER

01

Di - 9
BADMINTON pour tous



FÉVRIER

02

Di - 6
BADMINTON pour tous

Ve - 11
COLLECTE DE SANG

Di - 20
BADMINTON pour tous

Sa - 26
CRITÉRIUM FÉMININ

Di - 27
BOL DE RIZ

MARS

03

Sa - 5 & Di - 6
LES TALENTS
DE NIEDER
exposition



Di - 20
BADMINTON pour tous

Di - 27
LES PARCOURS
DU CŒUR



JUILLET

07

Di - 3
BADMINTON pour tous

Me - 13
FEU D'ARTIFICE

AOÛT

08

Ve - 19
COLLECTE DE SANG

SEPTEMBRE

09

Di - 4
INSCRIPTIONS DE RENTRÉE

Sa - 24
JOURNÉE CITOYENNE

COMMUNE

FCN

AAEN

PAROISSE

FORT TROTTERS

3^{ÈME} AGE

BUDO-KAÏ



AVRIL 04

Di - 3
BADMINTON pour tous

Di - 10
ELECTIONS présidentielles

Ma 19 au Ve 22
STAGE DE FOOT en extérieur

Di - 24
ELECTIONS présidentielles

Sa - 30
COURSES DE LA COLLINE

MAI 05

Di - 1^{er}
BADMINTON pour tous
TOURNOI PÉTANQUE

Sa - 7 & Di - 8
STAGE DE DANSE

Di - 15
STAGE DE SELF-DÉFENSE

Sa - 21 et Di - 22
FÊTE DU VÉLO

Je - 26 au Sa - 4 juin
SEMAINE SPORTIVE
Tournoi en extérieur

JUIN 06

Di - 5
BROCANTE
BADMINTON pour tous

Di - 12
ELECTIONS législatives

Sa - 18
FÊTE DU BASKET

Di - 19
ELECTIONS législatives

Di - 19
BADMINTON pour tous

Sa - 25
OLYMPIADES DES JEUNES
70^{ÈME} ANNIVERSAIRE FCN

Di - 26
CULTE SUR LA COLLINE

OCTOBRE 10

Sa - 1^{er}
20^{ÈME} ANNIVERSAIRE
FORT TROTTERS

Di - 9
NIEDERGEOISE

Di - 16
FÊTE D'AUTOMNE

NOVEMBRE 11

Ve - 11
ARMISTICE

Sa - 26
REPAS DE NOËL DU 3^{ÈME} ÂGE

DÉCEMBRE 12

Sa - 3
MARCHE AUX FLAMBEAUX
MARCHÉ DE NOËL



Sa - 10
REPAS DE NOËL DES AINÉS

Sa - 17
FÊTE DE NOËL

FOOTBALL CLUB NIEDER



F.C. NIEDERHAUSBERGEN - Séniors I - Saison 1957/1958

Deb. de g. à d. : SCHOTT Charles (président) - BRUCKMANN Jean (délégué) - EBERHARDT Raymond - ADÉ Ernest - HIEGEL Alfred - HETZEL André - SCHNEIDER Roger - WOLFF Marcel (délégué) - EHRENGARD Charles (entraîneur).
Accr. de g. à d. : SCHOENENBERGER Albert - MURER Albert - EBERHARDT André - MURER Robert - ACKER Victor

L'HISTOIRE

En 1952,

sept ans après la fin de la deuxième Guerre Mondiale, quelques mordus du ballon rond, sous l'impulsion de Michel Koenig, décident de remettre le Football Club de Niederhausbergen sur les rails.

Le comité constitutif s'établit ainsi :

Président : Michel Koenig

Vice-présidents : Jean Bruckmann (père) et Frédéric Zwilling

Secrétaire : Charles Daul / Trésorier : Ernest Adé

Membres : Robert Kleitz et Albert Zirnheld.

Dès 1953,

le FCN adhère à la Ligue d'Alsace avec une équipe séniors.

En 1959,

une deuxième équipe sénior se rajoute.

En 1963,

une équipe de cadets voit le jour.

En 1966, une équipe de minimes et 1968, une équipe de pupilles.

70 ANS

En 1989,

sous la houlette de Michel Julienne, la section « Jeunes » s'étoffe et augmente son effectif.

En 1995,

Jean-Michel Wolff prend le relais avec un break de 2 saisons à nos jours, un effectif minot(es) 2021 de 130 licenciés.

En 2016,

une section féminines jeunes est créée.

L'abri construit **en 1967**, devenu au fil des ans un club house où les rires et les chants résonnent encore, est actuellement notre réserve de matériel pour l'extérieur.

Le club s'est adapté aux infrastructures mises à sa disposition. Les douches et vestiaires sous la Mairie ne sont plus que de lointains souvenirs depuis la réalisation d'un bâtiment, prévu à cet effet, **en 1998**.

2000, un éclairage digne de ce nom a été installé. Encore une amélioration !

Depuis 2008, la municipalité a effectué de nombreux aménagements afin de moderniser et sécuriser la pratique de notre sport, et que dire de la mise à disposition **en 2018** de L'Espace Nieder'. Un énorme bond en avant !

Tout ceci pour arriver aujourd'hui **en 2022** à 321 licences enregistrées.

Les présidents successifs depuis 1952 sont :

- Michel Koenig (1952-1956)
- Charles Schott (1956-1959)
- Philippe Noepel (1959-1961)
- Albert Fischer (1961-1969)
- Henri Bauer (1969-1989)
- Roland Schutter (1989-1990)
- André Hetzel (1990-1995)
- Michel Léderlé (1995-2011)
- Gérard Michel (2011-2015)
- Lucien Huck (2015 à nos jours)



Le contexte sanitaire nous a contraint d'annuler pour la deuxième année consécutive la fête de Noël de nos jeunes footballeurs et footballeuses.

Mais pour autant, comme le veut notre tradition, nous avons souhaité remettre un cadeau de Noël à nos jeunes licenciés.

Dans le profond respect des gestes barrières, nous avons organisé une distribution par catégories, espaçant les arrivés quart d'heure par quart d'heure afin d'éviter l'effet foule. Le père Noël, associé à notre président et avec l'aide de nos bénévoles, a procédé à la distribution à la plus grande joie des enfants.

Notre espoir pour 2022 est que l'on puisse enfin reprendre notre activité favorite sans contrainte et que nos vœux à tous se réalisent.

Très bonne année 2022
le FCN et tous ces membres



Merci à Lucien Huck et à son comité pour tout le travail accompli année après année.

Merci pour votre implication dans le club-house pour en faire ce lieu de vie exceptionnel.

Le Maire

NID'AIR GYM



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Elles ont commencé depuis septembre 2021, et nous espérons que c'est parti pour terminer la saison fin juin 2022, toujours dans le respect des gestes barrières et, en ce moment, avec le passe vaccinal

Vous pouvez encore nous rejoindre

LUNDI

PILATES À 9H15 ● 10H30 ● 20H
GI-GONG À 18H30

MARDI

GYM À 9H15 ● 10H30
CARDIO MIXTE À 20H

JEUDI

BODY DANCE FITNESS À 20H

VENDREDI

GYM TONIC À 9H15

SAMEDI

PILATE À 9H15



Contact 06 82 39 44 59
ou nidairgym@orange.fr

DANCE SWING CLUB



☎ 06 15 89 33 21 ☎ 03 88 78 44 80 www.contact@danceswingclub.fr

NIEDER BOULES



En espérant que la situation sanitaire va nous permettre de nous retrouver autour des terrains de boules, je compte sur votre présence les mardis et les vendredis, si le temps est favorable, afin de retrouver notre joie de vivre et notre enthousiasme, après ces deux années moroses. J'en profite pour vous souhaiter mes meilleurs voeux pour 2022 ainsi qu'à vos proches. A bientôt au bord des terrains.

Gérard Vézy, Président

AMERICAN SPIRIT



Les membres du club se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année et une très bonne santé 2022.

Nous sommes toujours ravis, de nous retrouver toutes et tous, les vendredis soir dans notre très belle salle Espace Nieder' pour pouvoir exercer nos talents de danseurs country, et essayer de nous améliorer de semaine en semaine. Avec notre professeure tellement dévouée pour nous apprendre et transmettre sa passion.

Si vous voulez nous retrouver pour apprendre à danser avec nous.

Nous sommes tous les vendredis soir à l'Espace Nieder'

19h30 à 20h30 : débutants

20h30 à 22h30 : intermédiaires et confirmés

Chantal Croux



Après cette année particulière, nous sommes plus que jamais résolus à vous surprendre, vous faire rêver.

Laissez-vous inspirer par nos programmes de cours, stages et autres propositions et vous saurez comment quelques heures de danse peuvent changer une vie, à n'importe quel âge.

A tous nous disons MERCI pour votre fidélité qui nous encourage à toujours faire mieux et sommes impatients de vous accompagner en 2022 dans tous vos moments « danse ».

Je vous souhaite une très belle année 2022.

Quelle soit pétillante, pleine de bonheur, de joie, de succès et surtout que la santé soit au rendez-vous.

Soyez heureux, souriez... et l'année sera BELLE.

Et n'oubliez pas, danser c'est rester jeune !

Jean-Pierre Larronde, Président





LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

Tout d'abord, au nom du comité et de moi-même, je remercie Yvonne Vogler et Marcel Voltz pour le travail accompli au comité pendant de longues années, de leur disponibilité et leur implication pour le bien être des membres de l'amicale.

Nous leur souhaitons de passer beaucoup de bons moments parmi nous lors de nos après-midi récréatives et fête de Noël.

Revenons à notre fête de Noël qui a eu lieu le 27 novembre 2021 et qui a clôturé nos activités de l'année.

Après les souhaits de bienvenue à M. le Maire et son épouse et aux membres de l'amicale, nous avons eu le plaisir de compter 66 personnes présentes (malgré le COVID) .

Dégustation du savoureux repas concocté par le Restaurant Bruckmann et le dessert de notre boulanger-pâtissier du village. Ces quelques heures sympathiques et conviviales passées ensemble ont remporté un vif succès.

Le 12 janvier dernier s'est tenue notre 45^{ème} assemblée générale honorée par la présence de Monsieur Jean Luc Herzog, Maire. L'ensemble du comité ainsi que les 36 personnes présentes ont assisté à cette AG qui a pu avoir lieu, mais sans notre habituel collation « stolle et vin chaud » suite à des directives préfectorales. Lecture des rapports a été faite par la secrétaire Yvette Zuckschwerdt et du bilan financier par Marlise Wolff, trésorière par intérim.

Pour information, trois nouveaux membres ont rejoint notre amicale. Pendant cette période d'épidémie, nous ne pouvons pas organiser nos 3 sorties habituelles de l'année.

S'en est suivi l'élection du nouveau comité.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : Bernard Hoenen

Vice-Président : Marcel Wolff

Trésorière : Marlise Wolff

Secrétaire : Yvette Zuckschwerdt

Secrétaire adjointe : Mercédès Richert

Assesseurs : François Schneider, Marcel Ertz, Michel Cheneve, Roland Dolt

Réviseurs aux comptes : Monique Creusot, Albert Burckhardt

J'exprime ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui donnent gracieusement de leur temps pour le bien être des membres.

Merci à eux.

Sur une note plus optimiste : 2022 sera une année de reprise de nos après-midi récréatives avec café, dessert, jeux de carte : skate, belote, tarot, rami.

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'Espace Nieder' chaque 2^{ème} après-midi du mois de 14h à 17h30. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour cette nouvelle année 2022, je présente à vous toutes et tous, mes vœux les plus chaleureux de bonne santé, de joie et de bonheur.

Bernard Hoenen, Président

BUDO-KAI

Pour ce numéro et les deux prochains, nous vous proposons des interviews pour être au plus proche de notre club.

Aujourd'hui, nous laissons la parole à David, instructeur.

David
sensei
3^e Dan

Quel est le nom de l'association et qu'est-ce que ça veut dire ?

Notre association s'appelle Budo-Kai. Kai veut dire association et Budo veut dire la voie des arts de guerre.

Pourquoi parle-t-on de goshin-jutsu ?

Le goshin-jutsu, c'est la discipline que nous pratiquons. C'est la protection par la technique, sous-entendu sa propre protection ou celle d'un tiers. C'est la partie auto-défense (ou self-défense) enseignée aux guerriers Budoka.

Le goshin-jutsu intègre plusieurs disciplines : les techniques traditionnelles de Jujitsu (appelées le daito-ryu jujitsu ou takeda jutsu), à l'origine des grandes disciplines martiales japonaises connues (judo-aikido-karaté). À cela s'ajoute l'enseignement des armes traditionnelles : sabres, bâtons, couteaux ainsi que la self-défense qui s'applique dans la vie de tous les jours.

La différence avec les autres disciplines est dans l'intention de la riposte à une agression. En goshin, cette intention est positive (on entre dans l'attaque, on ne la subit pas) et la proportionnalité de la réponse peut nécessiter un contrôle par clés, soumission, projection ou frappe. Le goshin-jutsu intègre tous les aspects de la défense, y compris des techniques au sol.

Depuis combien de temps pratiques-tu le goshin-jutsu ?

J'ai commencé les arts-martiaux il y a 38 ans. J'ai exploré le judo, le karaté et le wado ryu. La découverte du MMA m'a mené à la rencontre du goshin-jutsu que je n'ai plus quitté. L'esprit d'ouverture du Budo-Kai aux autres disciplines m'a conduit à la pratique parallèle du Nihon Tai Jutsu par lequel j'ai acquis mon diplôme d'instructeur Fédéral (DIF) en 2013. J'ai aussi eu la possibilité de suivre des stages au Japon en akoryu jujitsu, aux USA avec les forces de sécurité (SWAT du Connecticut), en aikido, aikijutsu et en self-défense.



PORTRAIT #1

Comment se déroule un cours ?

Les élèves arrivent un peu en avance pour se changer et préparer les tatamis. Puis vient le moment de l'échauffement qui découle sur un entraînement à thème. Chaque cours est différent. Nous passons aussi du temps sur les révisions des techniques qui permettent de passer des grades, sans compétition. Nous nous entraînons régulièrement au randori : ce sont des « combats » à deux qui permettent à chacun d'expérimenter leurs acquis, d'améliorer leurs ressentis et surtout de prendre du plaisir !

A qui s'adresse le goshin-jutsu et la self-défense ?

Il n'y a vraiment pas de profil spécifique pour pratiquer le goshin. Nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent s'entraîner, débutantes ou ayant déjà un bagage martial, à partir de 15 ans. Nos licencié.e.s viennent de tout horizon, ce qui fait de la richesse de notre club.

Peut-on essayer avant de s'inscrire ?

Oui bien sûr. Vous pouvez essayer 2 fois. C'est suffisant pour se faire une idée de la discipline et de l'ambiance du club.

Pour finir, si tu devais motiver quelqu'un à venir essayer, que lui dirais-tu ?

Que dans notre club, on apprend à maîtriser son corps, à le renforcer et à gérer son stress tout en entrant dans l'histoire passionnante des arts martiaux japonais et de leurs codes.

GOSHIN-JUTSU

Lundi et mercredi de 19h30 à 21h

SELF-DÉFENSE

2 dimanches par mois de 10h à 11h15

Prochains dimanches : 13 et 27 février

Jean-Claude Deconinck : 06 74 41 74 52

www.budo-kai.fr

Facebook et Instagram : Budokai_nieder

Le mot du Président :

Au nom de tous les goshinka du Budo-Kai de Nieder, je vous souhaite une belle année 2022. N'hésitez plus à nous rencontrer et peut-être trouver une activité complète dont vous n'aviez pas idée !

À bientôt, Jean-Claude

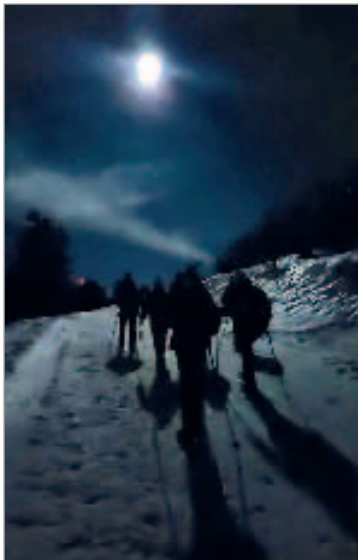


RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Le décrassage d'après fêtes a eu lieu le 2 janvier sur la colline de Hausbergen. Une vingtaine de marcheurs se sont retrouvés sur les sentiers et ont partagé une galette des rois.

Le week-end des 15 et 16 janvier a réuni une quinzaine de membres. L'hébergement était organisé au Champ du Feu dans la résidence des Sapins. C'est dans une ambiance hivernale que nous avons parcouru à raquettes les sentiers enneigés du Champ du Feu.

En plus des deux sorties diurnes, une sortie de nuit sous la pleine lune, nous a permis de découvrir le ciel étoilé.



CÔTÉ SPORTIF

Vous pouvez toujours nous rejoindre

- Pour la marche nordique le lundi et le vendredi
- Pour les randonnées les dimanches ou les jeudis
- Nouveauté : le mercredi matin, nous proposons une séance de marche rapide.

Retrouvez notre programme sur

<https://lesfortstrotters.wordpress.com/programme-2021-2022>

CÔTÉ ÉVÉNEMENT

Le 30 avril la colline des Hausbergen sera le théâtre de la 8^{ème} édition des courses nature de la colline. C'est un événement majeur organisé sur la commune, ces courses rassemblent 350-400 coureurs et marcheurs sur 5 et 10 km. Venez participer à cette fête sportive, nous proposons également une petite restauration qui est ouverte à tous. Vous souhaitez participer en tant que bénévoles à l'organisation. Rejoignez nous !

Faites-vous connaître par mail à : lesfortstrotters@gmail.com

Des impacts sur la circulation sont à attendre de 15h à 18h. La route entre Niederhausbergen et Mittelhausbergen sera interdite à la circulation pendant la course. Une déviation sera mise en place par l'Espace Européen, rue du dépôt, rue du triage...

Une information détaillée parviendra aux citoyens en temps utile.

Retrouvez notre actualité

<https://lesfortstrotters.wordpress.com/>

<https://www.facebook.com/fortstrotters.nieder>

Depuis plusieurs années maintenant, la section judo de Niederhausbergen attire de petits judokas en herbe, désireux d'apprendre et de progresser dans le judo. Nous vous proposons le portrait de trois d'entre eux, qui se sont prêtés au jeu de l'interview !

Merci à nos professeurs Alain et Seb et à leur assistant Florian pour ces petites interviews, et surtout pour leur investissement auprès des enfants, car ce sont d'abord eux qui transmettent aux jeunes leur amour pour ce sport ! Sport qui véhicule autant des valeurs morales qu'humaines, le judo a vraiment tout pour séduire ! Parole de petits judokas !

Margaux Meyer

PORTRAITS DE JUDOKAS



Camille
5 ans et demi

Depuis quand fais-tu du judo ?

J'ai commencé le judo cette année. Depuis petit, j'ai toujours voulu faire du judo !

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans les cours de judo ?

J'adore les exercices de judo et les combats. J'aime aussi venir parce que je m'amuse super bien avec tous mes amis !



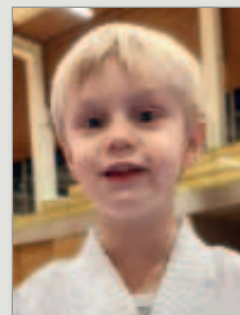
Bilal
6 ans et demi

Depuis quand fais-tu du judo ?

J'ai commencé l'année dernière, ça fait un an et demi. J'ai vu des gens faire du judo, ça m'a donné envie alors je me suis inscrit et j'aime beaucoup !

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans les cours de judo ?

J'aime tout !



Sasha
6 ans et demi

Depuis quand fais-tu du judo ?

Je fais du judo depuis la rentrée. J'ai vu des personnes faire du judo, ça m'a donné envie d'essayer, et en plus, j'adore faire du sport !

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans les cours de judo ?

Ce que je préfère, ce sont les combats et les jeux. J'aime aussi venir au cours pour retrouver mes amis !



ÉLÉMENTAIRE

Les CE2, CM1 au concert...



Vendredi 21 janvier 2022, nous nous sommes rendus au Palais des Congrès pour assister au concert de Roméo et Juliette de Serge Prokofiev.

La salle était adaptée pour le son (les murs ressemblaient à des blocs de Minecraft !).

Nous avons eu la chance d'être très bien placés et nous avons bien pu voir tous les musiciens.

Une dame racontait l'histoire tragique des deux amoureux et donnait des explications sur les instruments.

Nous avons adoré les violons, les cors et les percussions. Quand les timbales et la grosse caisse jouaient, cela résonnait dans notre ventre et notre poitrine !

Nous avons été impressionnés par la taille des contrebasses et du tuba (qui pèse 15kg).

Nos morceaux préférés sont « Les masques », « La mort de Tybalt » et « La danse des chevaliers » car ce sont des morceaux énergiques.

C'était une belle expérience !



AU CINÉMA POUR NOËL

Pour marquer la fin de l'année 2021, les quatre classes de l'école élémentaire sont allées au cinéma le vendredi 17 décembre 2021.

Après un vote dans chaque classe, trois ont choisi le film français « Mystère » (les CP-CE1, les CE1-CE2 et les CE2-CM1) et la quatrième (les CM1-CM2) le film d'animation des studios Disney « Encanto ».

Le film « Mystère » raconte l'histoire de Stéphane et Victoria sa fille de 8 ans qui viennent habiter dans les belles montagnes du Cantal. Victoria ne parle plus depuis la disparition de sa maman. Lors d'une promenade en forêt, un berger confie à Victoria un chiot nommé « Mystère » qui va petit-à-petit lui redonner goût à la vie. Mais très vite, Stéphane découvre que l'animal est en réalité un loup... Malgré les mises en garde et le danger de cette situation, il ne peut se résoudre à séparer sa fille de cette boule de poils d'apparence inoffensive. Cette histoire nous a beaucoup émus, certains ont pleuré, même les maîtresses... mais heureusement elle s'est bien terminée !

VOICI QUELQUES IMPRESSIONS D'ÉLÈVES...



J'ai bien aimé le film parce que le louveteau était trop mignon !

C'était triste quand Victoria a dit à Mystère de s'en aller... mais en même temps on savait que c'était pour son bonheur.

C'était marrant quand le papa a dit à Mystère : "bienvenue dans la famille" !

On a eu très peur quand le chasseur a tiré sur Mystère, on a cru qu'il était mort...

C'était bien fait pour ce méchant chasseur de recevoir un coup de poing du papa !



Il est pour les filles comme les garçons.

Vivement la fin de l'année 2022 pour d'autres émotions dans d'autres films !

On passe par plusieurs émotions allant de l'humour à la tristesse.

C'est notre film préféré de toute la série des Disney !

C'est une belle histoire qui change des histoires de princesses.

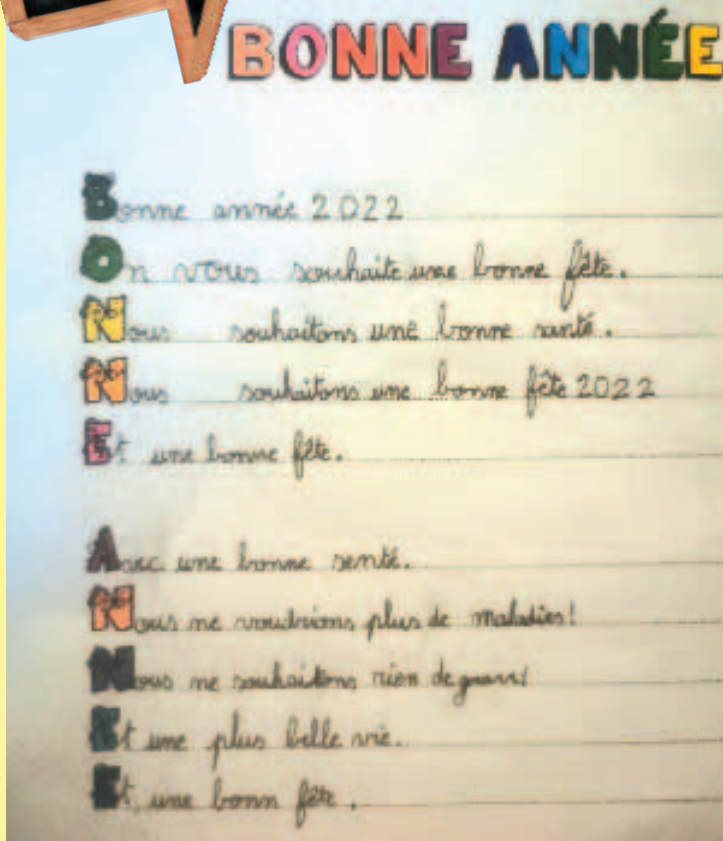
Ce film est TOP, trop drôle, hyper bien et captivant.

Il y a beaucoup de beaux dessins et de belles couleurs.

Les chansons sont trop bien et les musiques très belles et entraînantes.

Quant au film d'animation Encanto, il raconte l'histoire des Madrigal, une famille extraordinaire qui vit cachée dans les montagnes de Colombie, dans un endroit appelé l'Encanto. La magie de l'Encanto a béni chaque enfant de la famille avec un cadeau unique, sauf Mirabel. Cependant, elle pourrait bientôt être le dernier espoir des Madrigal lorsqu'elle découvre que la magie entourant l'Encanto est maintenant en danger.

VOICI QUELQUES IMPRESSIONS DES ÉLÈVES...



CAPSULE TEMPORELLE JANVIER 2022

Tu t'apprêtes à partir pour un voyage jusqu'en CM2...

Nous sommes en janvier 2022 en CE1/CE2, on se lance dans la conception d'une capsule temporelle individuelle avec Mme Daniel.

Notre capsule temporelle, qu'est-ce que c'est ?

Notre capsule temporelle est une boîte dans laquelle chaque élève va déposer une lettre.

Nous fabriquerons 2 boîtes : l'une pour les CE1 et l'autre pour les CE2.

La lettre est destinée à être ouverte plus tard, dans le futur. Nous avons décidé avec la maîtresse de l'ouvrir en début d'année de CM2 c'est-à-dire en septembre 2023 pour les CE2 et en septembre 2024 pour les CE1.



Qu'allons-nous écrire dans notre lettre ?

Nous allons y écrire une description de nous au présent : notre âge, nos mesures, nos passions et y ajouter une photo.

Nous allons aussi écrire une lettre à notre « Nous du futur » en lui racontant ce qu'on espère devenir, le métier que l'on exercera dans le futur et notre routine, le matin, l'après-midi et le soir.

Nous déposerons le tout dans nos boîtes que nous décorerons après les vacances de février. Pour le moment, le futur nous réserve bien des surprises...



LE TOURNESOL PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

DE BELLES VACANCES D'AUTOMNE

Les enfants ont répondu présents pendant les vacances, avec une fréquentation moyenne de 25 enfants par jour.

L'AAEN leur a proposé des activités variées telles que la couture, la cuisine avec la confection de confitures d'automne ou encore une initiation au bowling au parc de l'Orangerie. Tout le monde en a bien profité !

LES DÉCORATIONS DE NOËL

Après les vacances d'automne, les enfants ont été plongés petit à petit dans la magie de Noël. Ils ont ainsi eu l'occasion de confectionner de belles décorations, qui sont notamment venues orner le sapin du périscolaire afin que le Père Noël puisse venir y déposer ses cadeaux...



Boule de Noël & Peinture aux doigts

Les paniers gourmands...

Les enfants ont pris plaisir à préparer de jolis paniers gourmands, qui ont été proposés aux parents.

On pouvait y trouver du caramel au beurre salé, un pot de confiture d'orange ainsi qu'un sachet d'épices pour vin chaud.

AAEN



Coussins « LOUP » créés par les enfants



Un réel succès qui sera renouvelé l'année prochaine afin de satisfaire tous les gourmands petits et grands !

Pour les vacances de février, l'AAEN a décidé de faire « LA FÊTE »... en effet, les enfants sont partis à la découverte de fêtes issues d'Amérique ou d'Asie. Quel beau programme !



MAM

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nous avons eu la visite du Père Noël à la MAM. Les enfants ont été gâtés avec les cadeaux. Le père Noël nous a aussi apporté pleins de sucettes au chocolat pour patienter avant le goûter de Noël.

POINT SUR LA VIABILITÉ HIVERNALE EN PRÉVISION DES ÉPISODES NEIGEUX ET DES PLUIES VERGLAÇANTES

Durant la saison hivernale, les services de l'Eurométropole sont prêts à intervenir 24h/24 pour garantir aux usagers-ères de la route des conditions optimales de sécurité et de mobilité. L'Eurométropole de Strasbourg assure la viabilité hivernale de l'ensemble des voiries communautaires (chaussées, pistes cyclables, places, quais, ponts), ainsi que les routes départementales.

Des interventions prioritaires

Le réseau routier géré par l'Eurométropole de Strasbourg représente près de 1 800 km de voies. Ces voies sont hiérarchisées selon trois niveaux de priorité :

- Priorité 1 : les axes vitaux sont traités 24h/24.
- Priorité 2 : les axes routiers principaux, les voies de transports en commun et les pistes cyclables les plus fréquentées sont traités dès 3h du matin (ou dans les 4h qui suivent la fin de l'épisode neigeux).
- Priorité 3 : les voies résidentielles et/ou peu fréquentées, ainsi que les pistes cyclables relevant des compétences de l'Eurométropole de Strasbourg non classées en priorité 2, sont traitées en journée en fonction des conditions météorologiques.
- Les pistes cyclables à haut niveau de service seront déneigées en priorité.

Retrouvez les plans d'intervention et le degré de priorité des voies et pistes cyclables sur www.strasbourg.eu/hiver et la carte interactive vous permettant de suivre l'état de traitement des voies lors des épisodes neigeux et périodes d'intervention.

Choisir son mode de transport en fonction de l'état des routes

À l'annonce d'épisodes neigeux ou verglaçants, et pour mieux préparer leurs déplacements, il est conseillé aux habitants-es de consulter la carte sur l'état de déneigement du réseau routier et le cas échéant, de privilégier les transports en commun.

L'usage des deux roues est déconseillé en cas de verglas. Il est conseillé aux cyclistes de redoubler de prudence durant leurs trajets, de vérifier le bon état des équipements obligatoires de leurs vélos et de respecter scrupuleusement la signalisation et le code de la route.

L'usage d'une voiture doit, quant à elle, faire l'objet de nombreuses précautions. Les automobilistes sont donc incités-es à équiper leurs véhicules pour l'hiver, et à adopter une conduite préventive. Il convient de ne pas doubler les engins de déneigement et de leur faciliter le passage.

Déneigement des trottoirs

Conformément à l'arrêté municipal de leur commune, les propriétaires ou locataires principaux-les sont tenus-es d'enlever ou de faire enlever la neige sur le trottoir devant leur habitation, sur une largeur d'un mètre minimum, et de l'entasser de telle façon que les bouches d'incendie, les caniveaux et les puisards restent dégagés.

En cas de verglas, ils-elles sont tenus-es de répandre du sel ou du sable sur le trottoir ou la chaussée, sur une largeur d'un mètre minimum devant leur habitation.

Attention ! L'épandage de sel est interdit sur les trottoirs, les terre-pleins et places plantés d'arbres et à proximité des monuments. Dans ce cas, l'utilisation de sable est préconisée.

En cas de chute sur le trottoir, la responsabilité des propriétaires ou locataires principaux peut être engagée.

Retrouvez tous les conseils pratiques sur www.strasbourg.eu/hiver

Priorité de déneigement

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 2 (piste cyclable)



REFONTE COMPLÈTE DE LA LISTE ÉLECTORALE

Vous allez recevoir de nouvelles cartes électorales la semaine qui précède le 1^{er} tour des élections présidentielles de 2022. Si vous ne la receviez pas à temps, vous pourrez tout de même voter, en présentant une pièce d'identité valide (Carte Nationale d'identité, permis de conduire ou passeport).

L'inscription sur la liste électorale est possible sur le site service-public.fr ainsi qu'à l'accueil de la mairie (cerfa 12669*02). Le dossier peut aussi être envoyé par courrier ou déposé directement dans la boîte aux lettres.

N'oubliez pas de mettre à jour votre carte électorale en cas de changement d'adresse (dans ou hors de la commune) ou de changement d'état civil.

Deux bureaux de vote :

Deux bureaux de vote sont désormais mis en place pour chaque élection. Ils sont situés dans la salle communale de la mairie et dans la salle Némou du Groupe scolaire.

La carte électorale vous indique dans quel bureau de vote vous devez vous présenter pour voter.

Procurations :

A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un nouveau modèle Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration : si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandat doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE : indiqué sur sa carte électeur) ainsi que celui de son mandataire.

La procuration peut être effectuée sur le site :

www.maprocuration.gouv.fr

Comme pour une demande de procuration, l'électeur doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

Les français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.

Plus d'informations sur

www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/vote-procuration

DATES IMPORTANTES

**Date limite d'inscription sur la liste électorale :
mercredi 2 mars (avec le téléservice)**

**et le vendredi 4 mars (avec le formulaire papier -
cerfa 12669*02).**



Expression libre

Groupe Réussir pour Niederhausbergen

Lors du dernier conseil municipal, M. le Maire a rappelé que l'école bénéficiait d'aides financières annuelles très importantes qui s'élèvent à 6 650 euros en plus des 300 euros versés à la coopérative scolaire. Ces montants favorisent les activités des écoliers. Il a aussi rappelé qu'outre la réalisation d'une école ultra moderne pour 4 millions d'euros, la commune a consenti à investir des montants conséquents dans des tableaux blancs interactifs, dans une école numérique avec 10 ordinateurs et dans des purificateurs d'air, faisant de l'école Jules Verne une école exemplaire et enviée qui regroupe vie scolaire et périscolaire dans un endroit unique. Il a aussi rappelé les aides de 25 000 euros allouées au périscolaire.

Groupe Mieux Vivre Nieder

L'éducation de nos jeunes et leur accompagnement restent une priorité ; c'est pourquoi, lors du dernier conseil municipal, notre équipe a proposé un amendement concernant la subvention accordée aux coopératives scolaires. Cette dernière est de 300 € alors que celle octroyée aux 10 associations ayant leur siège à Niederhausbergen sont, a minima, de 500 € (participation par membre habitant la commune et participation minorée pour les personnes ne résidant pas sur la commune). Notre amendement a été rejeté.

La commune a fait de l'école une de ses priorités et il convient d'apprécier la totalité des budgets alloués et non pas par la lougnette. Il a également répondu que la commission des marchés a été créée par délibération en décembre car les jugements qui déboutent les recours contre les Terres du Sud permettent enfin à la commune de mettre en œuvre son plan d'investissements du mandat. Cette commission n'avait pas de sens autrement.

Il en va de même pour la commission vie scolaire dont les grands projets sont directement liés à la réalisation des Terres du Sud, comme rappelé lors du conseil municipal de septembre. On peut enfin se projeter sur l'avenir.

La Commission « Education, Affaires scolaires et périscolaires, Conseil municipal des enfants » ne s'est pas encore réunie depuis notre intégration le 7 avril 2021.

Suite à notre demande, nous vous informons que madame Sylvette Garrigou siègera à la Commission des marchés.

En ces temps bousculés, nous espérons une année plus sereine pour tous et restons à votre écoute. Nous vous remercions par avance de continuer à nous contacter et interpeler via notre adresse mieuxvivrenieder@gmail.com

1. Séance du Conseil municipal du 30 septembre 2021

Affaires financières :

- Le budget supplémentaire de la commune a été adopté avec pour la section de fonctionnement (en dépenses et en recettes) -21 267,00 € et pour la section d'investissement -111 830,83 € en dépenses et +271 246,09 € en recettes.

- Le Conseil a décidé dans le cadre de l'évolution législative de la taxe foncière de limiter l'exonération de deux ans, possible pour notamment les constructions neuves, à 40 %, de la base imposable.

Marchés publics :

Le Conseil a renouvelé l'adhésion à « Alsace Marchés publics », le principal guichet d'accès à la commande publique en Alsace pour les entreprises.

Cadre de vie :

- Le Conseil a choisi les dénominations de trois voies :
 - la « rue du Langenthal » dans le nouveau lotissement communal,
 - le « passage des Jardiniers » qui liaisonne la rue Haldenbourg à la rue de Mundolsheim,
 - le « passage de l'Eglise » qui longe le cimetière.
- Les prix attribués aux gagnants du concours de fleurissement ont été définis.

2. Séance du Conseil municipal du 14 décembre 2021

Commissions :

Le Conseil a désigné les membres des commissions :

- Commission des finances : Madame Emilie HATYE remplace Monsieur PRINZ, démissionné d'office par le Tribunal administratif en date du 12 octobre 2021.
- Commission des marchés : Madame Isabelle ESCH, Monsieur Robert FEIGENBRUGEL, Madame Geneviève CHAMPALE-ERTLE, Monsieur Sébastien FROELS, Monsieur Patrick CERVERA et Madame Sylvette GARRIGOU.

Affaires financières :

Le Conseil a voté :

- Le budget supplémentaire du Lotissement Langenthal avec -184.014,64 € en section de fonctionnement et -403.983,02 € en section d'investissement.
- Une décision modificative portant sur le budget de la commune avec -201.991,51 € en section d'investissement.
- Une remise d'une majoration d'intérêts de retard due par un habitant de la commune dans le cadre d'une taxe d'urbanisme.

Le Conseil a voté différentes subventions :

- Une subvention de fonctionnement annuelle de 500,00 € à laquelle s'ajoute une subvention complémentaire de 10,00 € par membre de l'association résident à Niederhausbergen et de 5,00 € par membre de l'association résident hors de Niederhausbergen. Les associations concernées sont : American Spirit, l'Amicale du 3^{ème} Age, Budo Kai Niederhausbergen, Dance Swing Club, le Football Club de Niederhausbergen, les Forts Trotters, le Judo Club de Mundolsheim, Nieder Basket Alsace, Nid'Air Gym, Nieder'Boules.

- Une subvention de 300,00 € pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hausbergen et l'Amicale des Donneurs de Sang des 3 Hausbergen.
- Une subvention de 25.000,00 € a été allouée à l'AAEN pour l'année.
- Une subvention de 300,00 € à la coopérative de l'école maternelle et à la coopérative de l'école élémentaire.

Développement durable :

Le Conseil a renouvelé la subvention de 100,00 € versée aux habitants qui acquièrent un vélo à assistance électrique ou un vélo classique.

Ressources humaines :

- L'embauche d'un agent saisonnier pour 6 mois pour les Espaces verts a été validée.
- Le Conseil approuve la modification apportée aux bénéficiaires des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Eurométropole :

- Le Conseil a validé l'engagement de la commune au sein du Service d'accueil et d'information du demandeur (SAID) et la labellisation de la mairie comme lieu d'accueil en niveau 1 : Point Info.
- Le Conseil a rendu des avis favorables concernant les rapports annuels 2020 des services de l'Eurométropole (service d'élimination des déchets et le service de l'eau et l'assainissement) et de R-GDS.
- Les Elus ont rendu un avis favorable sur le programme de voirie de l'Eurométropole qui consiste pour Niederhausbergen à réaliser des travaux de réfection ou d'aménagement de trottoirs suite aux constructions d'immeubles (rue de Mundolsheim et rue de Bischheim) et à réaliser une liaison cyclable dans la rue du Dépôt.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU FLEX'HOP DANS L'EUROMÉTROPOLE



À compter du 1^{er} mars 2022, le service de transport à la demande Flex'hop va évoluer pour gagner en capacité, et faire face à la problématique de saturation à laquelle les usagers sont confrontés.

En effet, il est fréquent qu'en cas de demande de trajet, aucune solution de transport ne puisse être proposée par manque de véhicules disponibles. Afin de diminuer ces cas, plusieurs actions vont être menées.

Tout d'abord, une augmentation des moyens de fonctionnement alloués à la CTS pour l'exploitation du service se concrétisera par une disponibilité plus importante des véhicules Flex'hop, à la fois en heures de pointe et en heures creuses.

Enfin, une modification du paramétrage de l'outil de réservation, visant à privilégier l'usage du réseau CTS régulier lorsque cela est possible, va conduire à la limitation de certains trajets en Flex'hop.

- Il ne sera plus possible de réserver des trajets en doublon avec les lignes de bus régulières CTS et CTBR à leurs heures de fonctionnement. Cette limitation concernera également les plages de fonctionnement des circuits scolaires desservant le collège de Geispolsheim, dont les élèves sollicitent fortement le service Flex'hop.

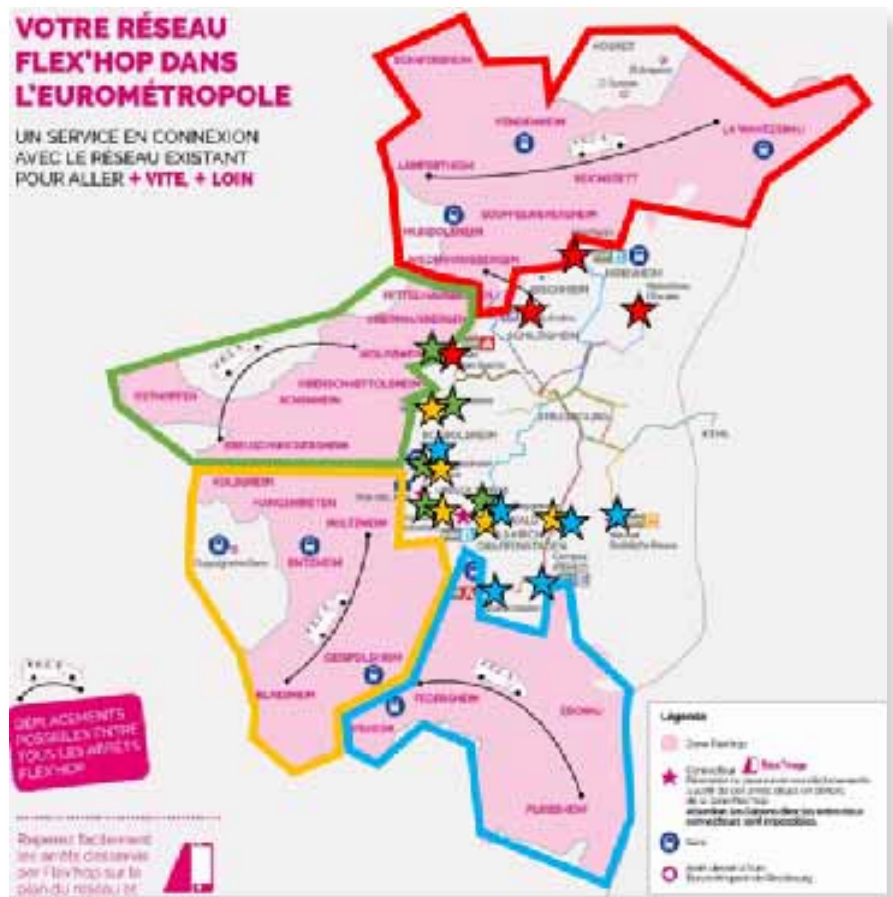
- Depuis les communes, le rabattement vers le réseau tram/bus structurant sera limité à certains connecteurs de proximité, définis selon 4 zones.

- Depuis la zone Nord (indiquée en rouge), dont fait partie notre commune, il sera toujours possible :
 - de rejoindre les connecteurs Parc des Sports, Ecrivains, Hoenheim Gare, Robertsau l'Escalé,
 - d'effectuer n'importe quel trajet entre communes de seconde couronne, y compris vers les zones verte, jaune et bleue.

En revanche, il ne sera plus possible de rejoindre directement les connecteurs situés au Sud de l'agglomération (Poteries, Lingolsheim Gare, Lingolsheim Alouettes, rue des Juifs, Graffenstaden, Campus d'Illkirch, Baggersee, Neuhof Rodolphe Reuss).

Cette modification va impacter les usages d'un certain nombre d'utilisateurs dans la mesure où certains trajets ne seront plus possibles en direct. L'objectif est d'inciter les usagers à rejoindre un point de connexion situé à proximité, puis de

terminer leur trajet en tram ou en bus. En effet, ce type de trajets mobilise les véhicules pendant une durée importante, pendant laquelle ils sont soumis aux aléas de la circulation liés à la traversée de l'agglomération. Cela génère des difficultés dans l'exploitation du service : indisponibilités à la réservation, retards voire annulations en cascade. En limitant les trajets pouvant être réalisés, en totalité ou en partie, via le réseau de lignes régulières, plus de possibilités seront proposées aux usagers souhaitant réaliser des trajets entre communes (qui restent bien entendu possibles même si les communes d'origine et de destination ne sont pas situées dans la même zone).





Calendrier de collecte 2022

Vos jours de collecte **Déchets ménagers résiduels: Mercredi**

Décembre 2021							Janvier 2022							Février 2022							Mars 2022							Avril 2022							Mai 2022																																										
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																											
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																			
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								

Juin 2022							Juillet 2022							Août 2022							Septembre 2022							Octobre 2022							Novembre 2022																																																		
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																																			
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																											
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																

Décembre 2022							Janvier 2023																																																																														
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																																																								
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																	
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																

Vacances scolaires (dates et jours de reprise des cours)
 Noël 2021 : samedi 16 décembre 2021 au 2 mai (A), samedi 9 avril au lundi 26 avril (B), lundi 5 janvier 2022 (A, B, C)
 Noël 2022 : samedi 23 avril au lundi 5 mai (C)
 Noël 2023 : samedi 19 février au lundi 16 mars (A), samedi 17 juillet au lundi 17 septembre 25 février (B), samedi 5 février au lundi 16 septembre 2022 - samedi 22 octobre au lundi 2 janvier (B), samedi 19 février au lundi 7 novembre (A, B, C)
 Noël 2024 : samedi 17 septembre 2022 au 7 octobre (C)
 Pâques 2022 : samedi 16 avril au lundi 3 janvier 2023 (A, B, C)
 Zones A: Esch-sur-Zorn, Ebersheim, Clémency-Frensdorf, Dorn, Gerwiller, Hirsingen, Lyon, Polters, Zone B: Als-Marseille, Amiens, Oeren, Ude, Runey-Mel, Nentles, Orléans-sur-Rens, Nentles, Houson, Strasbourg, Zone C: Crotel, Montbeillard, Paris, Oulouse, Vezelize.

C'EST BLEU les déchets ménagers résiduels

SACS BIEN FERMÉS

C'EST VERT les bouteilles, bocaux et pots en verre

C'EST JAUNE tous les papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique vides

À PURER
EN VRAC
NOUVEAU
BOUCHON VISÉ

En cas de doute jetez dans le bac bleu !

Trier mieux, recycler plus !





*sous réserve des autorisations sanitaires

Di 20 février	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Sa 26 février	▶ Critérium féminin ▶ FCN
Di 27 février	▶ Bol de riz ▶ Paroisses
Sa 5 & Di 6 mars	▶ Exposition Les Talents de Nieder ▶ Mairie
Di 20 mars	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Di 27 mars	▶ Parcours du Cœur ▶ Mairie ▶ Atelier biodéchets ▶ Mairie
Di 3 avril	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Di 10 avril	▶ Elections présidentielles
Ma 19 au Ve 22 avril	▶ Stage de football ▶ FCN
Di 24 avril	▶ Elections présidentielles
Sa 30 avril	▶ Courses de la colline ▶ Forts Trotters
Di 1^{er} mai	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Di 1^{er} mai	▶ Tournoi de pétanque ▶ Nieder Boules
Sa 7 & Di 8 mai	▶ Stage de danse ▶ Dance Swing Club
Di 15 mai	▶ Stage de self-défense ▶ Budo-Kaï
Sa 21 & Di 22 mai	▶ Fête du vélo ▶ Mairie
Je 26 mai au Sa 4 juin	▶ Semaine sportive ▶ FCN
Di 5 juin	▶ Brocante ▶ AAEN
Di 5 juin	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Di 12 juin	▶ Elections législatives
Sa 18 juin	▶ Fête du Nieder Basket Alsace ▶ NBA
Di 19 juin	▶ Elections législatives
Di 19 juin	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Sa 25 juin	▶ Olympiades des jeunes ▶ Mairie
Sa 25 juin	▶ 70 ans du FCN ▶ FCN
Di 26 juin	▶ Culte sur la colline ▶ Paroisses
Di 3 juillet	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Me 13 juillet	▶ Feu d'artifices et tournoi de pétanque Mairie / FCN / Nieder Boules



MAIRIE 03 88 56 20 00

Lundi de 9h à 12h
 Mardi de 9h à 12h
 et de 14h à 19h
 Mercredi de 9h à 12h
 Jeudi de 14h à 18h
 Vendredi de 9h à 12h

ECOLE JULES VERNE 03 88 56 29 69

LE TOURNESOL 03 88 56 24 49

MAM 09 88 42 32 06

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LE NAUTILUS

03 69 06 21 59

Mardi 16h15-19h - Mercredi 15h-18h - Samedi 9h30-12h30

CABINET MÉDICAL

Drs. Sophie Wendling et Hélène Weibel

11 rue de Bischheim 03 88 20 29 66

Prise de rendez-vous en ligne :
cabinet-medical-niederhausbergen.fr

CABINET DENTAIRE

Dr. Jean-Philippe Roset

11 rue de Bischheim 03 88 56 22 66

PHARMACIE DE LA COLLINE

3a route de Mundolsheim 03 88 56 37 00

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Véronique Mensales et Christelle Kaiser

4 rue de Mundolsheim 03 69 48 41 62

infnieder@gmail.com

CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

Louise Audebert et Clotilde Badina

4 rue de Mundolsheim

03 69 73 69 03

Jessica Uthdinger et Nicolas Matzinger

18 rue de Hoenheim

03 88 28 97 88

PSYCHOLOGUE

Carole Bury 11B rue de Bischheim

06 95 21 58 66

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Luc Bouvy, conciliateur de justice pour la commune, peut être saisi pour trouver un compromis dans des domaines tels que : les relations de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc.

Sur rendez-vous : luc.bouvy@conciliateurdejustice.fr

POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

ALLÔ URGENCES 116 117

à appeler dans le Bas-Rhin au lieu d'aller aux urgences

GENDARMERIE 03 88 19 07 67

URGENCE GAZ 03 88 75 20 75

HÔPITAL CIVIL & HAUTEPIERRE 03 88 11 67 68

CENTRE ANTI-POISON 03 88 37 37 37

S.O.S. MÉDECINS (jour/nuit) 36 24

S.O.S. MAINS STRASBOURG 03 90 67 40 30

S.O.S. AMITIÉS 03 88 22 33 33

S.O.S ENFANCE EN DANGER 119

INFO VIOL 0 800 05 95 95

S.O.S FEMMES SOLIDARITÉ 39 19

DROGUE INFO SERVICES 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICES 0 800 84 08 00

VIOLENCES NUMÉRIQUES 3018

MALTRAITANCE PERS.

AGÉES ET HANDICAPÉES 3977

DÉCHÈTERIE MOBILE

- Mercredi 2 mars
- Samedi 2 avril
- Lundi 2 mai
- Mercredi 1^{er} juin
- Samedi 2 juillet
- Lundi 1^{er} août
- Lundi 5 septembre
- Samedi 1^{er} octobre
- Mercredi 2 novembre

VERTE

- Mercredi 13 avril
- Vendredi 13 mai
- Mercredi 15 juin
- Vendredi 15 juillet
- Mercredi 17 août
- Vendredi 16 septembre
- Vendredi 14 octobre
- Vendredi 18 novembre

EXCEPTIONS

Collecte déchets ménagers résiduels

- Mardi 12 avril au lieu du mercredi 13 avril
- Judi 21 avril au lieu du mercredi 20 avril
- Judi 9 juin au lieu du mercredi 8 juin
- Judi 18 août au lieu du mercredi 17 août
- Judi 3 novembre au lieu du mercredi 2 novembre
- Judi 29 décembre au lieu du mercredi 28 décembre

OBJETS ENCOMBRANTS DEVANT VOTRE DOMICILE
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 03 68 98 51 89